

PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS
Le 27 février 2018 à 19 h

PRÉSENTS :

- M. Ronnie Duguay, maire
- Mme Susan Cormier, mairesse suppléante
- M. André Bourque, conseiller
- Mme Michelle Gallant-Richards, conseillère
- M. Michel E. Gaudet, conseiller
- Mme Sophie M. Landry, conseillère
- M. Gaétan LeBlanc, conseiller
- M. Omer Leger, conseiller
- M. Terry Richard, conseiller
- Mme Josée Vautour, conseillère
- Mme Charline Landry, directrice générale par intérim
- M. Yves M. Leger, greffier par intérim

PERSONNEL DE SOUTIEN :

- Mme Carole Friolet-Landry, directrice générale adjointe par intérim
- M. Joshua Adams, urbaniste à la Commission de services régionaux du Sud-Est

1. Ouverture de la réunion

Le maire Ronnie Duguay ouvre la réunion à 19 h 26.

2. Adoption de l'ordre du jour

Je propose que l'ordre du jour soit adopté tel que circulé.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote (7 pour – 2 contre)

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

La mairesse suppléante Susan Cormier et le conseiller André Bourque déclarent conflit d'intérêts à l'item 10. 2) Arrêté 09-1PP - Rezoning Luc Cormier.

4. Adoption du procès-verbal

Je propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 janvier 2018 tel que présenté.

Proposée par la conseillère Sophie M. Landry
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Présentations du public

a. Demandes et pétitions du public

Mme Paryse Suddith, présidente des Productions et Services Juridiques de la Vielle Rivière Inc. fait une présentation concernant l'historique culturel de la CRBe et une activité qu'elle propose organiser durant le Congrès mondial acadien 2019. Quelques membres du conseil posent des questions.

M. Michael Chadwick fait une présentation sur la Conférence pour la protection et la restauration des zones côtières du Déroit de Northumberland qui aura lieu à Shediac les 23 et 24 avril 2018.

b. Informations communautaires

La directrice générale par intérim partage les informations sur les demandes de subventions aux organismes communautaires.

La mairesse suppléante Susan Cormier partage une correspondance reçue de l'Association d'épilepsie de la Nouvelle-Écosse concernant le 10^e anniversaire de la Journée violet qui aura lieu au mois de mars.

7. Affaires nouvelles

La mairesse suppléante Susan Cormier partage de l'information concernant l'embauche d'une personne au comité de multiculturalisme. Le conseiller Michel E. Gaudet partage les détails sur un souper spaghetti qui aura lieu le 11 mars à la Salle Grand-Barchois.

8. Correspondance et activités

La directrice générale par intérim fait la présentation des correspondances suivantes :

a. Correspondance reçue

- 1) Lettre du Groupe SocioFoto concernant l'exposition « Du monde de par che-nous exposé che-vous »
- 2) Lettre de remerciement du Vestiaire St-Joseph pour notre appui pendant l'année 2017

b. Correspondance envoyée

- 1) Lettre à l'hon. Bill Fraser, Ministre des Transports et de l'Infrastructure, concernant l'affichage sur la route 15

c. Activités

La directrice générale par intérim partage les informations sur l'Éco-dépôt mobile les 7 et 8 mars et sur le programme de sports à l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc.

9. Rapports

1) Pompiers Beaubassin-est/Cap-Pelé/Shediac

Le conseiller Terry Richard présente le rapport des pompiers de Beaubassin-est et Cap-Pelé. Il donne aussi un compte-rendu sur le dossier de la génératrice à la caserne de pompiers de Haute-Aboujagane.

2) Commission de services régionaux du Sud-Est

La mairesse suppléante Susan Cormier présente le rapport de la Commission de services régionaux du Sud-Est.

3) Maire d'un jour

La mairesse suppléante Susan Cormier présente un compte-rendu sur l'initiative Maire d'un jour qui aura lieu le 13 avril 2018.

4) Eco Vision 2025

La mairesse suppléante Susan Cormier présente le rapport du comité Eco Vision 2025 et les activités organisées par le groupe. Quelques membres du conseil posent des questions sur le rapport présenté.

5) Commission des Égouts Shediac et Banlieues

La directrice générale par intérim présente le rapport de la Commission des Égouts Shediac et Banlieues. Le conseiller André Bourque ajoute des informations sur une nouvelle pompe. La conseillère Michelle Gallant-Richards partage des informations sur la dernière réunion de la Commission.

6) CMA 2019

Le conseiller Michel E. Gaudet présente le rapport du comité du Congrès mondial acadien 2019.

10. Sujets à l'ordre du jour

1) Arrêté 09-100 Rezonage –Marie-Line Beauregard

Le greffier par intérim présente le dossier.

Je propose que l'on procède à la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-100.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Appuyée par la conseillère Josée Vautour

Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-100.

Je propose que l'on adopte la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-100

Proposée par le conseiller André Bourque

Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

Je propose que l'on procède à la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-100

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier

Vote

Adoptée à l'unanimité

Le greffier par intérim fait la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-100.

Je propose que l'on adopte la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-100.

Proposée par le conseiller André Bourque

Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT QUE Marie-Line Beaugard a fait une demande de rezoner la propriété portant le NID 70383781 de la zone RR – Résidentielle rurale à la zone CG – Commerce général afin d'opérer un commerce de services professionnels au public et un appartement;

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé cette demande sujette à des conditions;

IL EST RÉSOLU QUE :

1. Nonobstant toutes autres dispositions au contraire, les terrains, bâtiments et constructions aménagés sur la propriété ci-haut mentionnée sont soumis aux termes et conditions suivants :

a) Les usages principaux permis seront limités à:

i) une habitation unifamiliale;

ii) une habitation bifamiliale;

iii) un ou plusieurs des usages énumérés dans l'article 10.17 (a), (b), (c), (d), et (e) du Plan rural de Beaubassin-est sujet à toute autre disposition générale;

b) La requérante devra recevoir un permis d'accès du Ministère des Transports et de l'Infrastructure avant l'émission d'un permis d'aménagement et/ou construction;

c) La requérante devra recevoir l'approbation du Ministère de la Sécurité publique pour son système d'égouts avant l'émission d'un permis d'aménagement et/ou construction;

d) La requérante devra recevoir l'approbation d'Énergie NB pour tout aménagement dans la servitude avant l'émission d'un permis d'aménagement et/ou construction; et

e) L'accès partagé avec le NID 00856385 devra être bloqué, soit par clôture ou par aménagement paysager avant l'émission d'un permis d'aménagement et/ou construction.

2. Sous réserve de l'article 1 de la présente résolution, les dispositions prévues à la zone CG : Commerce général du plan rural de la Communauté rurale de Beaubassin-est s'appliquent mutatis mutandis.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards

Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote

Adoptée à l'unanimité

2) Arrêté 09-1PP - Rezonage – Luc Cormier

La mairesse suppléante Susan Cormier et le conseiller André Bourque quittent la salle.

Le greffier par intérim présente le dossier aux membres du conseil. Quelques membres du conseil posent des questions sur le processus.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une demande de Luc Cormier pour rezoner le terrain ayant le NID 70441886 de la zone RR – Résidentielle rurale à la zone CG – Commerce général afin de permettre un garage de réparation d'automobiles et un établissement de vente de véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait résolu à la réunion du 18 décembre 2017 de considérer les modifications ci-haut mentionnées et de faire l'étude des objections au projet d'arrêté à la réunion ordinaire du 20 février 2018;

CONSIDÉRANT QU'il fut rédigé un arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural et que ce projet d'arrêté est disponible aux fins de consultation par le public au bureau municipal pendant les heures ouvrables depuis le jour de parution du premier avis public (le 24 janvier 2018);

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil a dû remettre la réunion du 20 février 2018 à la date du 27 février 2018 en raison de conditions météorologiques;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

a) le greffier par intérim se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformément aux prescriptions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme;

b) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 26 mars 2018 dans la salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00.

Proposée par la conseillère Josée Vautour
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

La mairesse suppléante Susan Cormier et le conseiller André Bourque retournent à la salle.

3) Carnaval « Boule de neige »

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Communauté rurale Beaubassin-est octroie une contribution supplémentaire au Carnaval « Boule de neige » pour un montant de 1000\$.

Proposée par la conseillère Sophie M. Landry
Appuyée par le conseiller Terry Richard

Adoptée à l'unanimité

4) Conférence pour la protection et la restauration des zones côtières du Déroit de Northumberland

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Communauté rurale Beaubassin-est octroie une contribution d'un montant de 750\$ pour la Conférence pour la protection et la restauration des zones côtières du Déroit de Northumberland.

Proposée par la conseillère Sophie Landry
Appuyée par le conseiller André Bourque

Vote (3 pour – 6 contre)

Défaite

Le conseil recommande que le comité organisateur fait une demande dans le programme subventions aux organismes communautaires pour être considéré pour une contribution.

5) Chambre de commerce de Cap-Pelé/Beaubassin-est

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la direction générale (ou son délégué) soit nommée comme représentant de la Communauté rurale Beaubassin-est sur le comité de la Chambre de commerce de Cap-Pelé/Beaubassin-est.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier

Appuyée par la conseillère Sophie M. Landry

Vote

Adoptée à l'unanimité

6) Éco-dépôt mobile – Salle Grand-Barachois

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Communauté rurale Beaubassin-est octroie une contribution d'un montant de 250\$ à la Salle Grand-Barachois pour l'utilisation du terrain de stationnement durant les visites de l'Éco-dépôt mobile pendant l'année 2018.

Proposée par le conseiller André Bourque

Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote (8 pour – 1 contre)

Adoptée

7) CMA 2019 – Lafayette, Louisiane

La directrice générale par intérim présente le dossier du voyage des municipalités de jumelage à Lafayette, Louisiane, organisé par le CMA 2019. Quelques conseillers posent des questions.

8) Autres résolutions

CONSIDÉRANT QUE Pierre Vautour a fait une demande de modifier la condition « I », trouvée en Annexe « A » de l'arrêté 09-1FF, afin de prolonger la date limite du commencement de son projet de terrain de camping par deux ans;

ET CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'urbanisme permet la modification d'une résolution sous réserve de l'article 59(3) de la Loi après l'examen public des oppositions;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

a) Le greffier par intérim se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformes à la Loi sur l'urbanisme;

b) L'examen des oppositions soit fixée au 17 avril 2018 dans la salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00.

Proposée par le conseiller André Bourque

Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la CRBe travaille de concert avec les Productions et Services juridiques de la Vielle Rivière Inc. à organiser un Pow Wow d'amitié à Beaubassin-est dans le cadre du Congrès mondial acadien 2019.

Proposée par le conseiller Sophie M. Landry
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'un comité Ad Hoc soit formé pour travailler avec les Productions et Services juridiques de la Vieille Rivière Inc. pour organiser un Pow Wow d'amitié et que le conseiller Michel E. Gaudet, la conseillère Josée Vautour, la mairesse suppléante Susan Cormier et la conseillère Michelle Gallant-Richards soit nommés sur ce comité.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant Richards
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote (8 pour – 1 contre)

Adoptée

CONSIDÉRANT QU'un conseiller(ière) doit agir de façon à ne pas ternir l'image de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'à l'assermentation du présent conseil que tous les conseillers(ières) se sont engagés à suivre un ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ qui comprend le besoin d'être guidé par un code d'éthique et de conduite visant des délibérations du conseil et de ses comités dans le respect et le décorum;

CONSIDÉRANT QUE chaque conseiller(ière) s'engage également à éviter des situations pouvant nuire à la réputation ou à celle de la Communauté rurale ou d'un organisme municipal afin de développer un esprit constructif en s'abstenant de dénigrer et de porter des faux jugements;

CONSIDÉRANT QU'en raison d'un manque de respect démontré par le conseiller Michel E. Gaudet pendant sa participation aux comités du conseil et que le Maire a été approché par des citoyens et membres de certains comités lui faisant part du comportement du conseiller Gaudet lors des rencontres de ces comités et le conseil est d'avis que le conseiller Gaudet nuit à l'image de la CRBe;

IL EST PROPOSÉ que toute nomination du conseiller Michel E. Gaudet par le conseil aux comités internes et externes soit annulée et qu'il ne soit pas autorisé à représenter la Communauté rurale Beaubassin-est à des évènements sauf résolution contraire.

Proposée par le conseiller Omer Leger
Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote (4 pour – 5 contre)

Défaite

Je propose qu'on donne une direction à notre administration de commencer tout de suite le branding et le site web et qu'on forme un comité ad hoc spécialement pour le branding et le site web et que ça commence tout de suite.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards

Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier

Vote

Adoptée à l'unanimité

11. Période de questions

M. Jean-Albert Cormier, résident de Haute-Aboujagane

M. Cormier pose une question en ce qui concerne la procédure du vote.

Mme Odette Babineau, résidente de Shediac

Mme Babineau pose une question en ce qui concerne la réunion extraordinaire du 27 février 2018.

M. Kevin Caissie, résident de Grand-Barachois

M. Caissie pose une question en ce qui concerne la demande de rezonage de Luc Cormier.

M. Michel LeBlanc, résident de Grand-Barachois

M. LeBlanc donne un commentaire en ce qui concerne le fonctionnement du conseil.

12. Date de la prochaine réunion

Le greffier par intérim avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le lundi 19 mars 2018 à 19 h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

13. Levée de la réunion

Je propose la levée de la réunion.

Proposée par le conseiller Omer Leger à 21 h 58.

Adopté le 19 mars 2018

Maire

Greffier par intérim